

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Les transitaires se mettent en règle

Prosper Sax NZE BEKALE Libreville/Gabon

A Direction générale des Douanes et Droits indirects a servi de cadre, le 20 juillet dernier, à la session du Comité consultatif national des commissionnaires en douanes agréés. C'est Alain-Paul Ndjoubi Ossamy, conseiller du ministre de l'Économie et des Finances, qui dirigeait les travaux axés sur les dispositions du règlement n° 11/10 portant sur le statut de commissionnaire en douanes agréé.

Le Comité a examiné chaque dossier et a émis un avis favorable ou défavorable. Pour les avis favorables, il sera délivré à la société une autorisation

provisoire de dédouaner et son dossier transmis à la Cémac pour l'obtention de l'agrément définitif.

Ce Comité consultatif intervient à la suite de l'audit ayant conduit à la suspension de plus d'une cinquantaine d'opérateurs. Il vise à régulariser les dossiers des opérateurs qui exercent avec des autorisations provisoires délivrées de gré à gré et à examiner les dossiers des nouvelles sociétés souhaitant entrer dans la profession. "Le commissionnaire en douane agréé communément appelé transitaire, exerce la profession d'accomplir pour autrui les formalités douanières concernant la déclaration en douane des marchandises. Il est un auxiliaire de l'administration des douanes ", a souligné la

DGA des Douanes.

Quant au représentant du ministre de l'Économie et des Finances, il a tenu à préciser que le Comité consultatif national délibère en toute indépendance et objectivité dans le strict respect des dispositions du règlement n° 11/10-UEAC-207-

CM-21 du 28 octobre 2010 portant modification de l'acte 31/81-UDEAC-CD-1220 du 14 décembre 1981 fixant le statut des commissionnaires en douanes agréés. Ceci après examen, validation et signature du procès-verbal par les membres du Comité.



Les transitaires à l'issue de la rencontre.



ANNONCE DE POSTE

CHAUFFEUR PRINCIPAL DE LA REPRÉSENTATION G3. (Job ID 31735)

Le Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD Libreville-Gabon

Le Programme des Nations Unies pour le Développement recrute un chauffeur principal de la représentation pour le bureau de Libreville, de grade G3-FTA Local un (1) an renouvelable

Sous l'autorité générale du Représentant Résident et sous la supervision directe de l'Operations Manager le chauffeur principal a pour mission générale d'assurer les fonctions suivantes:

- Fourniture de services de conduite fiables et sécurisés
- -Utilisation appropriée du véhicule
- Entretien quotidien du véhicule attribué
- Disponibilité des documents / fournitures
- Appui logistique à l'administration

Compétences et Aptitudes opérationnelles

- Bonne connaissance des réalités institutionnelles, sociales et culturelles ; Connaissance des règles de conduite d'un véhicule de l'organisation;
- Capacité à établir des priorités et à anticiper ; Prudence, courtoisie et discrétion ;
- -Aptitudes à établir des bonnes relations avec les partenaires et à produire des réponses rapides et adéquates.

- Niveau secondaire
- Avoir un permis de conduire

Expérience professionnelle :

- 2 années d'expériences dans le domaine ;
- Notions en mécanique et aptitude à effectuer des entretiens et des réparations
- Aptitude à conduire sur de longs trajets et
- Expérience professionnelle avec les Nations Unies ou une ONG serait un atout ;
- Connaissances en entretien automobile et dans le domaine de transit serait un atout.

Bonne connaissance du français et d'une ou plusieurs langues locales.

Délais et soumission

Les candidats intéressés sont demandés à poser leur candidature en ligne au plus tard le 31 juillet 2020, sur le lien suivant

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html ?JobOpeningId=31735&hrs jo pst seq=1&hrs site

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html ?JobOpeningId=31735&HRS JO PST SEQ=1&hrs si

Fonction publique: encore des effectifs en moins!

Maxime Serge MIHINDOU Libreville/Gabon

générale du Budget et des Finances Tandis que la baisse des fin mars 2020, le nombre des salariés dans le secteur public a baissé de 0,1 % pour s'établir à 102 523 agents contre 102 638 au 1er trimestre 2019. Soit 115 agents en moins.

Cette évolution provient essentiellement du repli des effectifs des agents de la main-d'œuvre non permanente (-5,2 %), en dépit de la légère hausse des effectifs des agents de la Fonction publique (0,7 %). Le relèvement des effectifs de la Fonc-

tion publique au premier trimestre 2020 est lié au recrutement des agents TELON la Direction en présalaires dans les secteurs prioritaires.

publiques (DGBFIP), à effectifs de la MONP est consécutive à la poursuite de l'application des mesures d'ajustement sur les effectifs de cette catégorie; la poursuite de l'application des mesures d'ajustement sur les autres départements ministériels hors secteurs prioritaires définis pas l'arrêté du Premier ministre, prolongeant le gel des recrutements pour une période de 36 mois jusqu'en août 2021; et la mise à la retraite systématique des agents ayant atteint la limite d'âge.